

Les employés du secteur public algérien en grève à propos de la nouvelle grille des salaires

Le ton est monté dans le conflit entre le gouvernement et les syndicats au sujet de la nouvelle grille des salaires en Algérie, et de nombreux salariés ont observé une journée nationale de grève, mardi.

Des salariés manifestent devant les locaux de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) à Alger, en 2006. Les syndicats indépendants protestent depuis longtemps contre la prédominance de l'UGTA sur leur cause.

Les fonctionnaires syndiqués de toute l'Algérie ont participé à un mouvement national de grève d'une journée, mardi 15 janvier, pour protester contre la nouvelle grille salariale dans le pays. Rassemblés dans la Coordination Nationale des Syndicats Autonomes de la Fonction Publique (CNSAFP), ces syndicats représentent les secteurs de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la santé et de l'administration publique. Les préavis de grève avaient été déposés le 7 janvier.

Les travailleurs de ces secteurs remettent en cause certains points inclus dans leurs statuts particuliers respectifs, et rejettent la nouvelle grille des salaires, qui ne répond pas à leurs attentes, accusant les pouvoirs publics de ne pas respecter leurs promesses.

Ces syndicats reprochent également au gouvernement de refuser de reconnaître leur légitimité. En effet, lors de l'élaboration des nouveaux textes régissant la fonction publique et de la nouvelle grille des salaires, le gouvernement s'est borné à ne reconnaître comme interlocuteur que l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA).

S'exprimant la veille de la grève, le porte-parole de la CNSAFP Meziane Meriane a dénoncé cette marginalisation des syndicats, précisant que ce débrayage n'est que le prélude à d'autres actions de contestation.

M. Meriane a déclaré que cette grève intervient en réponse à «l'érosion du pouvoir d'achat des fonctionnaires, et des citoyens de manière générale, et à l'attitude figée qu'adopte la tutelle depuis 2003» rendant insignifiantes les augmentations des salaires,

La grève a été largement suivie sur le terrain, ce 15 janvier, même si le débrayage n'a pas été général.

Dans la matinée, M. Meriane avait déclaré à la presse que le Syndicat Autonome des Douanes Algériennes avait rejoint le mouvement.

Il a affirmé plus tard dans la journée que la participation avait atteint 100 pour cent dans plusieurs wilayas du pays, comme à Tizi Ouzou, Oran, Biskra, Ouargla, Adrar, Ghardaïa, Béchar et d'autres.

Les enseignants des écoles publiques ont également répondu favorablement à l'appel. Dans certains quartiers d'Alger, toutes les classes de collèges et de lycées ont été suspendues. Des scènes similaires se sont répétées dans les communes de Hussein Dey, El Biar, Ben Aknoun, Bachdjarah et Bab Ezzouar.

Au lycée Emir Abdelkader, fief du Conseil des Lycées d'Algérie (CLA), l'ambiance était à la protestation, même si l'appel à la grève n'a pas suscité l'adhésion de tous les enseignants. «Seuls 50 pour cent des enseignants ont suivi le mouvement», a confirmé une enseignante.

Pour leur part, les praticiens et spécialistes de la santé publique ont largement suivi le mot d'ordre de grève. Lors d'une assemblée générale au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), le secrétaire général du SNPDSM (enseignants et docteurs en sciences médicales), Jijeli Naceredine, a exprimé l'engagement de son syndicat à mener d'autres actions. «La revendication primaire est de protester contre notre exclusion des négociations», a expliqué le leader du SNPDSM.

Les hôpitaux universitaires ont décidé de faire une grève de trois jours supplémentaires, entre le 16 et le 21 février prochains. «On a été patients, mais rien n'a été fait», a déploré le docteur Zidoum, pneumologue et professeur à l'hôpital Beni Messous d'Alger.

L'UGTA, qui a mené les négociations, a indiqué par la voix de M. Ali M'Rabet, secrétaire national, qu'une réunion regroupant les huit fédérations représentant au sein de l'UGTA le secteur de la fonction publique aura lieu dimanche prochain pour évaluer l'état d'avancement des statuts particuliers des fonctionnaires. L'application de la nouvelle grille des salaires, dans la mesure où cette dernière est tributaire de l'achèvement des statuts, sera également examinée.

Par Mohand Ouali pour Magharebia à Alger – 16/01/08

